



Communiqué de presse
27 mai 2009

France : La BEI et le Crédit Coopératif renforcent leur coopération en faveur des PME

La Banque européenne d'investissement (BEI) et le Crédit Coopératif ont signé l'ouverture d'une ligne de crédit de 150 millions d'euros pour soutenir les investissements des petites et moyennes entreprises clientes du Crédit Coopératif.

Cette ligne de prêt s'inscrit dans le cadre du plan de soutien exceptionnel déployé actuellement par la BEI en faveur des PME européennes en réponse à la crise financière et économique. Ce plan, voulu par le Conseil des ministres européen de septembre 2008, prévoit que la BEI accorde 30 milliards d'euros de prêts pour les petites et moyennes entreprises par l'intermédiaire des banques commerciales d'ici 2011, dont au moins la moitié en 2008-2009. Dans le cadre de la réalisation de ce plan, la BEI est en passe d'atteindre ces objectifs puisqu'en 2008 elle a accordé 8,1 milliards d'euros de lignes de prêts pour les PME dont 1,5 milliards d'euros en France et vise à couvrir toute l'Union Européenne en 2009.

Les entreprises indépendantes de moins de 250 salariés pourront ainsi contracter des prêts auprès du Crédit Coopératif, aux conditions financières avantageuses de la BEI, qui se traduisent par une remise de 0,20% sur le taux d'intérêt applicable, pour des projets d'un coût inférieur à 25 millions d'euros

Les accords de financement ont été signés à Paris par Jean-Claude Detilleux, Président du Crédit Coopératif et Philippe de Fontaine Vive, Vice-Président de la Banque européenne d'investissement (BEI) chargé des activités de soutien aux PME en Europe.

Fort d'un partenariat de longue date (premier accord en 1982) avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI), le Crédit Coopératif consolide sa position de banque reconnue au niveau européen pour la qualité de son action de financement.

A propos du Crédit Coopératif :

Le Crédit Coopératif est une banque multi-spécialiste, présente dans toutes les régions grâce à un réseau de 69 agences. Il a été créé à la fin du 19^e siècle par des coopérateurs pour accéder au crédit. Coopératif, son capital est détenu par ses clients et sociétaires personnes morales. Il a une longue expérience de l'accompagnement des entreprises et de leurs groupements, des coopératives, des PME-PMI, des mutuelles, des associations et organismes d'intérêt général. A taille humaine, il bénéficie des ressources du Groupe Banque Populaire dont il est l'une des sociétés mères.

www.credit-cooperatif.coop

A propos de la BEI :

La BEI est la banque de l'Union européenne. Elle a pour mission d'accorder principalement des prêts à long terme en soutien de projets d'investissements viables, privés ou publics, qui réalisent les objectifs d'intégration, de cohésion et de développement de l'UE, déclinés en six politiques prioritaires: cohésion économique et sociale; protection de l'environnement; recherche et innovation; soutien aux PME; réseaux de transports trans-européens et promotion d'une énergie sûre, compétitive et durable. En 2008, elle a accordé 57 milliards d'euros de financements dans l'Union européenne.

Contacts presse

Pour la BEI : Marianne Roda – m.roda@bei.org ; tel : +352 43 79 83330 – www.bei.org

Pour le Crédit Coopératif : Claude Sevaistre – claudesevaistre@credit-cooperatif.coop tel : +33. 14724 89 71 – Laure Capblancq laure.capblancq@credit-cooperatif.coop tel + 33. 14724 8064